
PROCÈS-VERBAL

Conseil d'administration Ordinaire

Mercredi 17 décembre 2025



TABLE DES MATIÈRES

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
ORDRE DU JOUR.....	5
Approbation du procès verbal de la séance du 26/11/2025.....	6
Réaménagement de la Maison Des Étudiants.....	6
Structuration des partenariats.....	10
ANNEXES.....	11



OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 19h00 le mercredi 17 décembre 2025 en salle FA204, Rue Roger Couttolenc, 60200, Compiègne.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 18 à 22 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « Sont membres du Conseil d'Administration, ci-après désigné CA :

- les membres du bureau restreint du BDE-UTC ;
- le président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle.

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit sept voix ;
- trois voix par président de pôle, 2 voix par trésorier, 2 voix par secrétaire, soit sept voix par pôle ».

Étaient présent·es :

PRÉNOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Julie	Poncey	BDE	Présidente	-	1
Thomas	Schapman	BDE	Secrétaire général	-	1
Justin	Lemarchand	BDE	VP Logistique	-	1
Paul	Hervouet	BDE	VP RSE	-	1
Malo	Minart--Canio	BDE	VP Com	Inès Guilly	1+1
Raphaël	Sepierre	PTE	Trésorier	Flore Brocard Leclercq + Camille Mainguet	2+2+3
Anouk	Ripolles	PAE	Trésorière	Bastien Torres + Louis Levasseur	2+3+2
Sixtine	Dujardin	PSEC	Présidente	Hugo Tessier + Pauline Bouchet	3+2+2
Oscar	Rogelet	PVDC	Trésorier	Pol Discart + Clara Fuzier	2+3+2

Étaient aussi invités présents :

- Florian LUU, Secrétaire adjoint du BDE-UTC
- Armand OCHIN, Trésorier adjoint du BDE-UTC

Le quorum de la moitié des voix délibératives, avec au moins deux membres du bureau restreint du BDE-UTC et un·e représentant·e par pôle, est atteint. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à

l'article 20.2 des statuts du BDE-UTC.

ORDRE DU JOUR

Comme annoncé dans le mail du mercredi 10 décembre 2025, l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès verbal de la séance du 26/11/2025
 - Réaménagement de la Maison Des Étudiants
 - Structuration des partenariats
 - Remplissage de la matrice d'alignement stratégique
-

Approbation du procès verbal de la séance du 26/11/2025

Les commentaires ont été recueillis par le secrétaire général préalablement à la séance.

Résultat du vote relatif à l'approbation du procès verbal du 26 novembre 2025

Voix pour	24
Voix contre	1
Abstentions	9

Le procès-verbal de la séance du 26/11/2025 est approuvé à la majorité des suffrages exprimés.

Réaménagement de la Maison Des Étudiants

Il y a une problématique vis-à-vis de l'utilisation du local de la JE, notamment vis-à-vis du fait qu'il s'agit d'une des pièces les plus grandes de la MDE et qu'elle soit réservée à une seule association dans un espace sous tension.

De plus, l'imprimante du Fablab est en train d'être vérifiée par le Service Hygiène et Sécurité de l'UTC. S'ils s'opposent à la présence de l'imprimante en MDE il faudra trouver une solution pour l'ancien local du polar. On attend le retour du SHS à la rentrée.

Julie Poncey propose plusieurs solutions, la première d'entre elles serait de relocaliser la Junior UTC dans la salle de réu PSEC, et la réu PSEC dans la salle du SiMDE.

Sixtine Dujardin fait remarquer qu'il faudrait alors repeindre la couleur de la porte.

Pour Julie Poncey ce n'est pas vraiment le sujet de la discussion. Comme ils estimaient avoir besoin d'un local car ils ont besoin d'une salle pour faire des réunions impromptues, une autre solution serait de laisser la salle SiMDE à la Junior UTC pour qu'ils bénéficient toujours d'une salle lorsqu'ils ont besoin de faire des réunions, celle-ci étant de plus connecté facilement à la salle de réu 2 qu'ils pourraient réserver et utiliser lorsqu'ils ont besoin de faire de grosses réunions.

Malo Minart--Caniou estime que la problématique vis-à-vis de cette question est de comprendre leur réelle utilisation des salles et leur légitimité à avoir un local pour eux seul. Leur argumentaire reposant principalement sur le fait qu'ils ont

tout le temps des réunions.

Florian Luu fait remarquer que c'est une situation similaire pour l'Intégration, Secourut's ou même la Comédie Musicale. Ils demandent s'il y a vraiment un risque qu'ils réservent toutes les salles de réunions s'ils n'ont pas de local comme il l'avait mentionné en réunion.

Justin Lemarchand fait remarquer que ce sera comme toutes les autres associations et que tout abus sera sanctionné, mais qu'en revanche ce sera le job du bureau du semestre prochain de faire la police et vérifier les abus.

Pour Anouk Ripolles, la solution de la SiMDE est plus viable que la salle PSEC.

Armand Ochin explique qu'il a obtenu l'accord du président actuel de la JE pour un changement en salle PSEC.

Sixtine Dujardin demande si le local deviendrait alors une salle de réunion PSEC.

Justin Lemarchand explique que le pôle de la salle de réunion n'a de toute façon pas d'importance puisque les salles sont réservables par l'ensemble des associations.

Pour Julie Poncey la question à examiner est avant tout de savoir comment réutiliser le local JE pour bénéficier à l'ensemble des associations. La première option étant d'en faire 2 salles de réunions, et la deuxième étant d'y remonter la SHRED avec l'avantage de pouvoir séparer la salle en deux avec un espace chill et un espace avec des tables où travailler et qui permettrait au coin du joueur de continuer leurs activités le soir. La SHRED deviendrait dès lors une salle de réunion comme réu 1 ou réu 2.

Malo Minart--Caniou demande si le BDE reprendrait l'ancienne Shred.

Pour Julie Poncey ce n'est pas vraiment en projet, et dans tous les cas il faut garder de l'espace pour stocker les livres de la BDBDEC qui va devoir déplacer temporairement des livres le temps des travaux de la BUTC.

Justin Lemarchand ajoute qu'il y a aussi une salle des archives où ils pourront y mettre une partie.

Oscar Rogelet pense que comme la problématique concerne surtout la demande de salle de réunion en MDE ils serait plus judicieux de faire du local une salle de réu 3.

Florian Luu explique que c'était déjà le cas à l'époque où la salle de réunion PAE mais qu'elle était mal adaptée pour de grosses réunions à cause de la séparation

naturelle du mur porteur.

Sixtine Dujardin demande pourquoi les salles de réunions ont des noms.

Julie Poncey répond que c'était un projet des anciens BDE dont Florian LUU de changer les noms des salles pour qu'elles n'aient plus le nom des pôles, et ça peut aussi être une idée à porter.

Pour Sixtine Dujardin, il serait possible de faire en sorte que tout le monde abandonne sa salle, les pôles et la Junior UTC comprise puisque le but de la MDE est de fournir des salles à toutes les associations. Pour les pôles c'est ce qui est fait en pratique puisque les salles ne sont pas réservées aux assos d'un pôle spécifique.

Justin Lemarchand ajoute que de nombreuses associations pensent qu'elles ne peuvent réserver que la salle de réunion de leur pôle. Il propose de changer les noms en quelque chose de plus "fancy" [sic].

Oscar Rogelet propose de nommer les salles de réunions en fonction de leur capacité d'accueil.

Sixtine Dujardin demande si quelqu'un s'oppose au fait d'enlever le nom des pôles.

Florian Luu répond que ça ne résout pas la question du local Junior.

Pour Sixtine Dujardin, comme les pôles ils auraient droit de stocker des documents.

Florian Luu ajoute qu'il a discuté du sujet avec Mme Hédou dans la journée et que l'option du local en SiMDE semble meilleur, car dans l'alternative, on perdrait la salle de réu PSEC ce qui ne résoudrait pas le problème des salles de réunion.

Armand Ochin explique qu'il était aussi favorable au fait de mettre la JE en SiMDE, mais que pour en avoir discuté avec le président, la Junior est très proche de l'administration de l'UTC et que si elle décide de faire pression auprès de Claire Rossi on pourrait perdre toute la MDE.

Pour Sixtine Dujardin, il n'y a aucune raison de faire pression auprès de l'administration puisque tout le monde, pôle compris, perd son local. Comme tout le monde, ils auraient juste le droit à des armoires fermées à clé.

Justin Lemarchand et Florian Luu sont favorables à l'option de la salle SiMDE.

Raphaël Sepierre demande quelle était la situation avant ce local.

Julie Poncey explique qu'avant ils avaient l'actuel réunion PTE.

Armand Ochin explique qu'à l'époque, les anciens de la JE réservaient toutes les salles de la MDE pour faire pression auprès du président du BDE qui a cédé malgré l'avis contraire du bureau, mais que là on cherche plutôt à trouver un vrai compromis.

Florian Luu explique qu'il y a eu de nombreuses réunions à ce sujet mais que pour l'instant aucune solution de compromis ne se dégage.

En revanche Julie Poncey fait remarquer qu'il faut impérativement choisir une date à partir de laquelle Comutec devra quitter son bureau¹.

Sixtine Dujardin demande la taille de la salle Comutec

Julie Poncey répond que c'est à peu près comme la réu PTE mais qu'il y a une employée dedans.

Anouk Ripolles devra prochainement quitter la salle pour l'AG du PAE mais estime que la salle utilisée par la JE est d'expérience personnelle beaucoup trop grande par rapport à leur utilisation.

Justin Lemarchand est d'accord sur le fait qu'il faudra les déplacer mais il pense qu'il faudrait réfléchir un peu plus à la destination, si on les envoie en PSEC et qu'on se rend compte que c'est une mauvaise idée ou inversement ça va être compliqué de revenir sur la décision.

Julie Poncey propose de continuer cette discussion pour un nouveau CA, en revanche elle propose de prendre une décision vis-à-vis de Comutec.

Florian Luu propose de leur laisser au moins jusqu'au 31 août parce qu'il y a quand même une personne qui travaille dans le local. Il faudra ensuite aviser en fonction de la réactivité de l'administration de l'UTC.

Julie Poncey soumet la proposition au vote :

Résultat du vote relatif au fait de laisser l'association Comutec bénéficiaire de son bureau en MDE jusqu'au 31 août 2026

Voix pour	34
Voix contre	0
Abstentions	0

¹ Comutec ayant été défédéré lors de l'Assemblée Générale du Pôle Technologie et Entrepreneuriat 15 décembre 2025

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées

Structuration des partenariats

Armand Ochin propose d'orienter la stratégie partenariale du BDE et souhaite sonder le Conseil d'Administration vis-à-vis du fait de se rapprocher de grand groupe qui aurait plus de moyen pour financer la vie associative.

Anouk Ripolles demande si l'idée est de se financer dans le privé.

Armand Ochin explique que l'idée ce serait plutôt de dire que pour une entreprise qu'on apprécie, qu'en échange de paiement on peut mettre en avant leur image auprès des étudiants et potentiellement d'événements qui pourrait être fait conjointement avec eux. Tant qu'on est aligné sur ce qu'on veut leur offrir et ce qu'eux peuvent nous offrir. Pour avoir un partenaire qui pourra nous financer au moins 10 ans. Par exemple la Société Générale qui donnait entre 15 et 20 mille euros.

Julie Poncey demande si le but c'est d'ouvrir la voie.

Armand Ochin explique que le but c'est juste d'avoir une petite discussion. Et aussi de dire qu'on pourrait se faire aider de l'UTC qui est là sur une période de temps plus grande, parce que les renouvellements de mandats posent problème pour pouvoir faire ce genre de partenariats.

C'est quelque chose qui fonctionne avec d'autres BDE, par exemple l'INSA Lyon qui est en partenariat avec Orange

Justin Lemarchand ajoute qu'il s'agit d'une course où des employés d'Orange courent avec des étudiants de l'Insa Lyon.

Florian Luu propose de laisser la possibilité de ce genre de partenariats ouverte mais avec l'accord des gens du CA.

Armand Ochin explique qu'il aurait aimé présenter la matrice d'alignement pour pouvoir discuter avec le CA de potentiels partenaires pour le BDE, mais qu'il reste trop peu de temps avant la fin de la séance pour aborder ce point

Le Conseil d'Administration du BDE-UTC est clos par la présidente de séance à 19h39.

La présidente de séance
Julie Poncey



Le secrétaire de séance
Thomas SCHAPMAN



ANNEXES

Feuille d'émargement



Feuille d'émargement Conseil d'Administration Ordinaire du BDE-UTC 17/12/2025

Prénom	NOM	Procuration (Prénom NOM)	Signature
Raphoël	SEPIERRE	Eloie BROCARD Cornille MAINGUET	
Julie	PONCEY		
Justin	Lemarchand		
HALO	MIAWART CANIOU	INES GUILLY	
Oscar	ROBELET-CATING	Clara Eugénie Pol Discont	
Arack	PIPOLLES	Bastien TOARES Louis LEVASSEUR	
Thomas	SCHAPMAN		
Paul	HERVOËT		
Armand	OCHIN		
Sixtine	DOJUDIN	Sixtine DOJUDIN Hugo Terrier Pauline Bouchet	